



BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL

Le 20 mars 2017

Bois des territoires du Massif central : une association pour valoriser l'utilisation du bois sur nos territoires

Le 10 mars dernier, à l'initiative des Communes forestières, une nouvelle association de valorisation des bois s'est créée à l'échelle du Massif central. Ses engagements : favoriser les circuits courts, l'économie locale et l'emploi dans les territoires, et ce à travers un nouvel outil : la certification **Bois des territoires du Massif central**.

Assemblée générale constitutive de l'association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central, le 10 mars à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand



UN TRAVAIL DE CONCERTATION SUR LE MASSIF

Durant les Etats généraux de la filière bois du Massif central de 2012, un large consensus est apparu sur la nécessité d'améliorer l'utilisation de notre ressource bois, notamment pour faire bénéficier au Massif central de la plus-value de la transformation de ce matériau. Ainsi, depuis 2013, la filière bois du Massif central s'est engagée, à l'initiative des Communes forestières, pour la valorisation des bois et des entreprises de ce territoire pour garantir l'origine et la qualité des bois grâce à une certification « **Bois des territoires du Massif central** ».

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS

Cette certification est destinée à favoriser les circuits courts, l'économie locale et l'emploi en développant la construction et les aménagements en bois. Les objectifs sont multiples :

- valoriser la ressource forestière de qualité du Massif central, la faire connaître et reconnaître,
- donner plus de visibilité aux entreprises du Massif central, créer et renforcer les liens et favoriser la montée en compétence collective des professionnels afin de leur ouvrir de nouveaux marchés,
- augmenter le nombre, la qualité et la visibilité des projets en bois sur le territoire,
- affirmer la volonté de travail en circuits courts et donc accroître les retombées économiques locales de l'utilisation du bois.

LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION PORTEUSE DE LA MARQUE : UNE ÉTAPE DÉCISIVE !

Elus, entreprises, prescripteurs et partenaires de la filière se sont retrouvés le 10 mars dernier à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand, labellisé au programme « 100 constructions publiques en bois local », pour l'assemblée générale constitutive de **l'association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central**. A sa tête, Alain Féougier, maire d'une commune ardéchoise, Président des Communes forestières d'Ardèche, gérant d'une entreprise d'imprégnation des bois et fervent défenseur de la filière bois du Massif central.

Les membres du Conseil d'administration élus le 10 mars lors de l'Assemblée générale



Cette nouvelle association portera et accompagnera collectivement la marque de certification « Bois des territoires du Massif central ». Cela marque un pas décisif dans la démarche engagée depuis 2013, puisqu'à travers cette association, **c'est toute la dynamique de filière qui s'engage concrètement sur le massif**.

DES PREMIÈRES ACTIONS AXÉES SUR LA PROMOTION

Pour les prochains mois, l'association travaillera sur deux axes principaux : la mise en œuvre de la certification sur des premiers projets exemplaires et la promotion de la démarche auprès des collectivités et des entreprises.

Plus généralement, les membres de la nouvelle association souhaitent créer une réelle impulsion pour l'utilisation du bois local sur le Massif central.

Logo de la future certification



Pour plus de renseignements:

Félicie Dufourmantelle, chargée de mission Communes forestières Massif central
felicie.dufourmantelle@communesforestieres.org

06 16 82 47 88

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS